

(12) DEMANDE INTERNATIONALE PUBLIÉE EN VERTU DU TRAITÉ DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE BREVETS (PCT)

(19) Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle  
Bureau international



(43) Date de la publication internationale  
18 novembre 2010 (18.11.2010)

(10) Numéro de publication internationale  
**WO 2010/130801 A1**

(51) Classification internationale des brevets :  
G01D 5/347 (2006.01)

FRANZI, Edoardo [CH/CH]; Rue du Lac 20, CH-1400 Yverdon-les-Bains (CH).

(21) Numéro de la demande internationale :  
PCT/EP2010/056585

(74) Mandataire : **BALLOT, Gabriel**; GLN S.A., Rue du Puits-Godet 8A, CH-2000 Neuchâtel (CH).

(22) Date de dépôt international :  
12 mai 2010 (12.05.2010)

(81) États désignés (sauf indication contraire, pour tout titre de protection nationale disponible) : AE, AG, AL, AM, AO, AT, AU, AZ, BA, BB, BG, BH, BR, BW, BY, BZ, CA, CH, CL, CN, CO, CR, CU, CZ, DE, DK, DM, DO, DZ, EC, EE, EG, ES, FI, GB, GD, GE, GH, GM, GT, HN, HR, HU, ID, IL, IN, IS, JP, KE, KG, KM, KN, KP, KR, KZ, LA, LC, LK, LR, LS, LT, LU, LY, MA, MD, ME, MG, MK, MN, MW, MX, MY, MZ, NA, NG, NI, NO, NZ, OM, PE, PG, PH, PL, PT, RO, RS, RU, SC, SD, SE, SG, SK, SL, SM, ST, SV, SY, TH, TJ, TM, TN, TR, TT, TZ, UA, UG, US, UZ, VC, VN, ZA, ZM, ZW.

(25) Langue de dépôt : français

(26) Langue de publication : français

(30) Données relatives à la priorité :  
09160118.7 13 mai 2009 (13.05.2009) EP

(71) Déposant (pour tous les États désignés sauf US) : **CSEM CENTRE SUISSE D'ELECTRONIQUE ET DE MICROTECHNIQUE SA RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT** [CH/CH]; Rue Jaquet-Droz 1, CH-2002 Neuchâtel (CH).

(84) États désignés (sauf indication contraire, pour tout titre de protection régionale disponible) : ARIPO (BW, GH, GM, KE, LR, LS, MW, MZ, NA, SD, SL, SZ, TZ, UG, ZM, ZW), eurasien (AM, AZ, BY, KG, KZ, MD, RU, TJ, TM), européen (AL, AT, BE, BG, CH, CY, CZ, DE, DK, EE, ES, FI, FR, GB, GR, HR, HU, IE, IS, IT, LT, LU, LV, MC, MK, MT, NL, NO, PL, PT, RO, SE, SI, SK, SM, TR), OAPI (BF, BJ, CF, CG, CI, CM, GA, GN, GQ, GW, ML, MR, NE, SN, TD, TG).

(72) Inventeurs; et

(75) Inventeurs/Déposants (pour US seulement) : **MASA, Peter** [HU/CH]; Crêt du Jura 3, CH-2208 Les Hauts-Geneveys (CH). **HEIM, Pascal** [CH/CH]; Rue du Castel 34, CH-2024 Saint-Aubin (CH). **HASLER, David** [CH/CH]; Matile 51, CH-2000 Neuchâtel (CH).

[Suite sur la page suivante]

(54) Title : DEVICE AND METHOD FOR MEASURING AN ABSOLUTE ANGULAR POSITION

(54) Titre : DISPOSITIF ET METHODE DE MESURE DE POSITION ANGULAIRE ABSOLUE

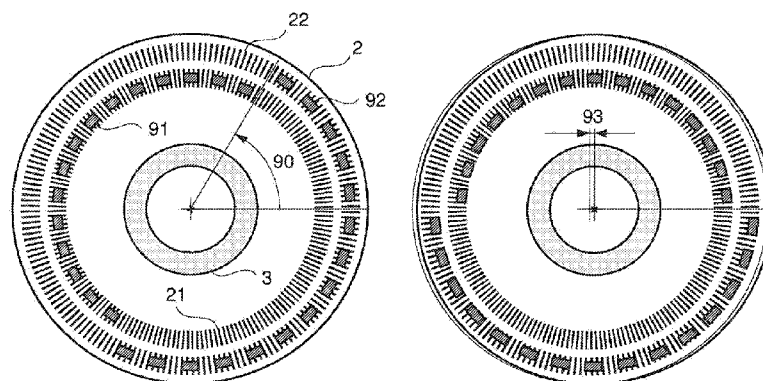
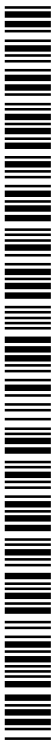


Fig. 9

(57) Abstract : The present invention relates to an optical rotary sensor for measuring an absolute angular position to be used in combination with miniature motors running at speeds of several hundred thousand RPM. Most current rotary position sensors use a disk attached to the rotor, on which a code is marked, as well as a sensor that reads the value of the code at one or more specific locations of the disk. Unlike said sensors, the system of the invention uses all the markings of the disk to calculate the absolute position. Said specific feature imparts several advantages to the invention, a number of which are cumulative: a very small size of the sensor; the possibility of achieving rotation speeds of around 600,000 RPM; an increase in the resolution by interpolation if the motion blur is negligible, i.e., at low rotation speeds (maximum 20,000 RPM); the automatic compensation for an eccentricity of the axis; the adaptive calibration on the basis of the non-uniformity of the lighting and of the fixed-pattern of the image sensor.

(57) Abrégé :

[Suite sur la page suivante]



WO 2010/130801 A1



---

**Publiée :**

— avec rapport de recherche internationale (Art. 21(3))

---

La présente invention concerne un capteur rotatif optique de mesure de position angulaire absolue destiné à être utilisé en combinaison avec des moteurs miniatures tournant à des vitesses de plusieurs centaines de milliers de tours/minute. La plupart des capteurs de position rotatifs actuels utilisent un disque fixé au rotor, sur lequel est marqué un code, ainsi qu'un capteur qui lit la valeur du code à un ou plusieurs endroits particuliers du disque. Contrairement à ces capteurs, le système proposé utilise la totalité du marquage du disque pour le calcul de la position absolue. Cette particularité confère à l'invention plusieurs avantages, dont certains sont cumulables : •dimension très faible du capteur, •possibilité d'atteindre des vitesses de rotation de l'ordre de 600'000 tours/min, •augmentation de la résolution par interpolation si le flou de mouvement est négligeable, c'est-à-dire à des vitesses de rotation réduites (max 20'000 tours/min), •compensation automatique du décentrage de l'axe, •calibration adaptative en fonction de la non-uniformité de l'éclairage et du fixed-pattern du capteur d'image.

## Description

## DISPOSITIF ET METHODE DE MESURE DE POSITION ANGULAIRE ABSOLUE

## Domaine technique

[0001] La présente invention se rapporte aux capteurs de position angulaire, permettant d'effectuer des mesures absolues.

## Etat de la technique

[0002] Dans le domaine des capteurs de position angulaires, on trouve essentiellement des systèmes utilisant des disques avec un marquage qui permet de connaître à tout moment la position angulaire absolue. Pour ce faire, il suffit de lire la partie du marquage qui permet d'identifier sans ambiguïté la position absolue du disque. Ce marquage peut prendre différentes formes, telles qu'un code binaire ou Gray, dont les bits sont disposés sur des anneaux concentriques (Fig. 1), ou alors un code numérique circulaire, disposé en ligne sur un seul anneau, accompagné ou pas d'un autre marquage régulier destiné à augmenter la résolution par rapport à celle du code numérique par interpolation (Fig. 2).

[0003] Actuellement, les résolutions atteignent 12 bits à 12'000 tours/min et 16 bits à 1000 tours/min, avec des disques de l'ordre de 40 mm de diamètre.

[0004] Le type d'encodeur rotatif absolu le plus répandu est représenté à la Figure 1. Il est constitué d'un disque 2 comportant un manchon 3 qui permet de le fixer sur l'axe d'un moteur, par exemple. Un capteur 4 est fixé au stator du moteur au moyen de trous de fixation 5. La zone lue par le capteur est représentée symboliquement par la fenêtre 6. Le capteur se contente de décoder le code numérique qui se trouve au centre de la zone de lecture. Afin d'éviter les problèmes classiques dus aux changements de plusieurs bits aux transitions d'un code binaire, ce type de capteur est souvent réalisé avec un marquage utilisant un code Gray, c'est-à-dire un code dont un seul bit change à chaque transition. La résolution de ce type d'encodeur est fixée par le nombre de codes numériques et ne peut pas être augmentée par interpolation.

[0005] Un autre type d'encodeur absolu très répandu et très similaire au précédent, utilise un marquage différent. Il existe plusieurs variantes de marquage, suivant le type d'encodage numérique et la possibilité ou non d'interpoler

entre les codes numériques pour augmenter la résolution de l'encodeur. L'exemple de la Figure 2 montre un marquage comportant une bande de marques régulières et périodiques, et une autre bande représentant un code numérique circulaire de même périodicité, codé selon un principe appelé Manchester. Le marquage régulier sert d'une part de référence pour la lecture du code numérique et permet d'autre part une interpolation plus fine au moyen par exemple d'une mesure de phase en quadrature. La fenêtre de lecture 6 doit être suffisamment large pour contenir au moins les N bits du code numérique.

5 [0006] Dans les deux situations décrites ci-dessus, la vitesse maximale de rotation du disque est donnée par la qualité de l'image obtenue par le capteur. La prise de cette image nécessite un certain temps d'exposition, durant lequel le disque ne doit pas bouger de manière trop importante. Ce déplacement du disque sous le capteur occasionne un flou de mouvement qui dégrade l'image obtenue. Afin d'assurer la lecture du code, le mouvement du disque doit être plus petit que la moitié de la distance qui sépare deux bits sur le marquage du disque (c'est-à-dire la période du marquage). La vitesse maximale de rotation s'obtient en divisant cette distance par le temps d'exposition nécessaire à la prise de l'image.

15 [0007] A titre d'exemple, calculons le temps d'exposition maximal pour une résolution numérique de 12 bits, soit 4096 périodes, disposées en périphérie d'un disque d'un peu plus de 40 mm de diamètre, soit environ 128 mm de circonférence pour simplifier. La période du marquage est de 1/32 de mm, soit environ 31  $\mu\text{m}$ . Si on admet un déplacement d'un tiers de la période pendant le temps d'exposition (environ 10  $\mu\text{m}$ ), et que la vitesse de rotation est de 12'000 tours/min (25'600'000  $\mu\text{m/s}$  à la périphérie du disque), alors le temps d'exposition doit être inférieur à 350 ns. Ceci est techniquement possible, mais cela montre aussi clairement le chemin qu'il faudrait encore faire pour atteindre 600'000 tours/min avec la même méthode, vitesse que se propose d'atteindre l'invention. En effet, on obtient un temps d'exposition de 7 ns, ce qui est clairement impossible d'un point de vue économique actuellement, car aucun dispositif simple ne permet d'acquérir une image aussi vite. Rappelons en outre que la vitesse du son est atteinte à environ

162'000 tours/min à la périphérie d'un disque de 40 mm de diamètre, ce qui peut poser des problèmes inattendus.

[0008] La présente invention a pour but de réaliser un capteur très compact, pouvant être utilisé en combinaison avec de très petits moteurs, de l'ordre de 5 6 mm de diamètre. Elle permet en outre de réaliser, avec une résolution réduite, des mesures à des vitesses de rotation extrêmement élevées, de l'ordre de 600'000 tours/min. Précisons que lorsqu'on parle de résolution réduite, il s'agit d'au moins un degré d'angle de rotation, ce qui correspond à la résolution nécessaire pour commander les phases des moteurs DC 10 brushless (sans balais).

Divulgation de l'invention

[0009] De manière plus précise, l'invention porte sur un dispositif de mesure de la position angulaire d'un rotor comprenant

- 15 - un disque de marquage destiné à être monté concentriquement sur le rotor, ledit disque de marquage étant doté d'un marquage formé de repères d'identification régulièrement espacés les uns des autres selon une première période définissant un angle  $\alpha_{\text{period}}$  séparant les centres de deux repères consécutifs, lesdits repères étant disposés concentriquement au disque pour former au moins une série comprenant un élément de 20 référence,
- un capteur d'image doté de photodiodes réparties angulairement pour former au moins un anneau situé, en regard des repères d'identification et susceptible d'acquérir instantanément une image de la totalité desdits repères d'identification,
- 25 - des moyens de calculs programmés de manière à
  - effectuer une mesure approximative  $\hat{\alpha}$  considérant la position de la série de repères du marquage comme élément caractéristique de la position du disque,
  - effectuer une mesure précise de la position  $\alpha_p$  considérant la 30 périodicité des repères comme élément caractéristique, ladite mesure précise étant obtenue par un calcul de phase en quadrature, selon

$$\left\{ \begin{array}{l} S = \sum_{i=0}^{pD-1} I(i) \cdot \sin\left(\frac{i \cdot 360}{D}\right) \\ C = \sum_{i=0}^{pD-1} I(i) \cdot \cos\left(\frac{i \cdot 360}{D}\right) \\ \alpha_p = \text{atan2}(S, C) / p \end{array} \right.$$

où  $p$  est le nombre de périodes d'identification donné par  $360/\alpha_{\text{period}}$ ,  $I$  est l'image du marquage et  $D$  est la distance en pixels entre les centres de deux repères d'identification d'une même série.

5

[0010] Selon l'invention, les moyens de calculs sont en outre programmés pour effectuer une mesure approximative et une mesure précise et les combiner, lorsque ledit disque de marquage effectue un déplacement inférieur à une demi-période du marquage lors de l'acquisition d'une image par le capteur d'images.

10

[0011] De manière avantageuse, les moyens de calcul sont en outre programmés pour n'effectuer qu'une mesure approximative lorsque ledit disque de marquage effectue un déplacement supérieur à une demi-période du marquage lors de l'acquisition d'une image par le capteur d'images.

15

[0012] La mesure approximative peut également être effectuée selon un calcul de phase en quadrature.

[0013] Les repères du disque de marquage peuvent être agencés en une pluralité de séries, uniformément réparties angulairement selon une deuxième période différente de la première et séparées par un secteur sans repères.

20

[0014] Selon un premier mode de réalisation, le marquage peut comprendre des séries de repères disposés selon un premier et un deuxième rayons, et le capteur d'image comporte deux anneaux concentriques de photodiodes respectivement agencés en regard des séries de repères disposées selon le premier et le deuxième rayons.

25

[0015] Selon un deuxième mode de réalisation, le marquage comprend des séries de repères disposés selon un seul premier rayon et un élément de référence, le capteur d'image comportant un seul anneau de photodiodes agencé en regard desdites séries de repères.

[0016] Dans ce deuxième mode de réalisation, on peut avoir des séries de repères identiques, l'élément de référence est un marquage de référence ajouté selon un second rayon différent du premier. Le capteur d'image comprend  $z$  photodiodes régulièrement réparties selon un anneau situé en regard du marquage de référence, le marquage de référence étant en forme d'arc de cercle, dont l'angle au centre est compris entre  $]360/z$  et  $720/z[$ , le nombre  $z$  étant plus grand ou égal au nombre de séries.

[0017] En variante, l'élément de référence est une différenciation de l'une des séries de repères par l'ajout ou la suppression de l'un des repères, la répartition angulaire desdites séries ayant pour conséquence le décalage de phase de  $180^\circ$  de la série différenciée.

[0018] La mesure de phase en quadrature peut être affectée aux extrémités des séries de repères. Cet effet peut être réduit en faisant que l'amplitude des repères aux extrémités d'une série de repères est réduite progressivement.

[0019] Les repères peuvent être des marques colorées de manière à présenter un contraste détectables par le capteur d'image ou être des trous.

[0020] De manière avantageuse, le ou les anneau(x) de photodiodes sont agencés sur un circuit électronique qui comporte des composants électroniques montés à l'intérieur du plus petit des anneaux, lesdits composants étant connectés avec l'extérieur de l'anneau par une connexion blindée.

[0021] L'invention porte également sur la méthode utilisée pour déterminer la position du disque de marquage.

#### Brève description des dessins

[0022] D'autres caractéristiques de la présente invention apparaîtront plus clairement à la lecture de la description qui va suivre, faite en référence au dessin annexé, dans lequel:

- les figures 1 et 2 évoquées ci-dessus représentent des dispositifs de l'état de la technique,
- les figures 3, 7 et 8 sont des illustrations d'un capteur selon l'invention,
- les figures 4a et 4b montrent des agencements de photodiodes mis en œuvre dans l'invention,
- la figure 5 montre le circuit électronique du capteur selon l'invention,

- la figure 6 est une vue en coupe d'une photodiode utilisée avantageusement dans l'invention,
- les figures 9, 11, 13, 14, 15 et 16 montrent des marquages susceptibles d'être utilisés dans un capteur selon l'invention, et
- les figures 10 et 12 représentent les signaux obtenus, respectivement avec les marquages des figures 9 et 11, en fonction de l'angle parcouru par le marquage pendant l'acquisition de l'image, c'est-à-dire à différentes vitesses de rotation pour une vitesse d'acquisition donnée.

5

## 10 Mode(s) de réalisation de l'invention

[0023] La figure 3 représente de manière générale un capteur de position absolue selon l'invention. Comme on peut le voir sur la figure, on a, comme dans les dispositifs de l'état de la technique, un disque encodeur 2 supportant un marquage circulaire et fixé par un manchon 3 sur l'axe du rotor d'un moteur.

15 Le capteur selon l'invention propose d'utiliser tout le marquage disposé sur le disque encodeur 2.

15

[0024] Pour le système proposé, il faut regarder tout le marquage. Généralement, le capteur utilisé est une sorte d'imageur rectangulaire. Cependant, vu la configuration circulaire du marquage, une matrice de pixels orthogonale n'est pas très adaptée au calcul de l'information recherchée, car il serait nécessaire d'effectuer une sorte de conversion orthogonale/polaire avant de pouvoir calculer, par exemple, la phase d'un signal périodique circulaire. Par conséquent, la présente invention sera préférentiellement réalisée à l'aide d'un imageur ad-hoc, avec des pixels disposés radialement sur la

20

25

circconférence d'un ou plusieurs anneaux selon le type de marquage choisi.

20

25

[0025] Les figures 4a et 4b montrent deux variantes de pixels disposés radialement sur des anneaux. Dans les deux cas, il y a 360 pixels par tour ce qui donne une résolution de base d'1 degré d'angle (les figures ne comportent que 180 pixels pour des raisons de lisibilité). Une version 10 ne comportant qu'un seul anneau de pixels 11 ne permet de lire qu'un seul marquage, mais a l'avantage de tolérer un plus grand décentrage du disque par rapport au capteur. Une version 20 à deux anneaux de pixels 21 et 22 nécessite plus de

30

30

précision pour le centrage relatif des deux composants, mais permet plus de variations dans les marquages, comme on le verra plus loin.

5 [0026] Le principe n'est pas limité à deux anneaux, mais réaliser plus de trois anneaux deviendrait presque impossible au niveau du dessin du circuit. Par contre, l'utilisation d'un marquage régulier sur un seul diamètre, ne permettant pas à lui seul d'identifier la position absolue du disque sur un tour complet, pourrait être complétée par un marquage simplifié, détecté par un nombre très réduit de pixels 54 (3 ou 4 sur la périphérie) qui ne seraient utilisés que pour le repérage grossier du marquage principal, comme on le

10 verra plus loin.

[0027] Un tel arrangement de pixel laisse une grande surface vide au centre du circuit qui peut avantageusement être exploitée. Bien que cet arrangement circulaire puisse poser des problèmes de connexions entre l'intérieur et l'extérieur de l'anneau de pixels, les six couches de métaux couramment

15 disponibles dans les technologies CMOS actuelles permettent de les surmonter. La figure 5 montre un « layout » possible de circuit SoC (System on Chip) 50 pour réaliser le capteur complet nécessaire à la réalisation de l'invention.

[0028] Afin de réaliser un capteur aussi petit que possible, des pads 60 ne sont

20 disposés que dans les angles. Prenons un exemple basé sur un disque de 4 mm de diamètre, la taille du chip 50 montré à la Figure 5 serait de  $4.5 \times 4.5$  mm<sup>2</sup>. Ces dimensions permettraient de réaliser un capteur de section carrée de 6 mm de côté ou de section circulaire d'un diamètre d'environ 7 mm, avec un disque encodeur d'un diamètre de 4 mm comportant deux anneaux de marquage ainsi qu'un marquage grossier détecté par 4 pixels 54 disposés

25 sur le cercle intérieur.

[0029] Le circuit comporte différents blocs fonctionnels représentés par des rectangles (55 à 59, 62). La Figure 5 montre des blocs arbitraires, pour une description de principe. Le capteur d'image est constitué de deux anneaux

30 de photodiodes radiales 51 et 52 servant à la prise d'image d'un double marquage. Ces photodiodes font partie de pixels disposés sur un anneau intermédiaire 53 comprenant les circuits d'intégration des photo-courants

délivrés par lesdites photodiodes pendant la prise d'image, ainsi que les circuits nécessaires à la conversion numérique et à la lecture des résultats.

5 [0030] A l'intérieur des anneaux de photodiodes, se trouvent des blocs de lecture des pixels 55, des circuits de calcul dédiés 58, une mémoire RAM 56, un microcontrôleur 57 et une machine d'état spécifique 59, par exemple, les détails n'étant pas nécessaires à la description de l'invention.

[0031] Dans les coins du circuit 50, on trouvera divers blocs 62 tels que des références de tension, des références de courant, des circuits de polarisation, des circuits de communication ou autres.

10 [0032] Pour poursuivre la description de notre exemple, on considère un disque de 4 mm de diamètre avec un double marquage. Les photodiodes sont disposées comme à la Figure 4 sous la forme de deux anneaux 21 et 22 ininterrompus de chacun 360 photodiodes discrètes. Elles mesurent 200  $\mu\text{m}$  de long et sont toutes de largeurs identiques. L'anneau de photodiodes  
15 externe a un diamètre extérieur de 3.8 mm et un diamètre intérieur de 3.4 mm. L'anneau de photodiodes interne a un diamètre extérieur de 3.2 mm et un diamètre intérieur de 2.8 mm. De ces dimensions, il ressort que la périodicité des photodiodes est d'environ 33.2  $\mu\text{m}$  à l'extérieur de l'anneau externe et d'environ 24.4  $\mu\text{m}$  à l'intérieur de l'anneau interne. Cette  
20 périodicité correspond à l'espacement entre photodiodes représenté par la distance  $\underline{d}$  de la Figure 6.

[0033] Pour faire passer les conducteurs des différents signaux et d'alimentation du centre du circuit vers la périphérie ou inversement, il faut passer les conducteurs entre les photodiodes. Lorsque des signaux numériques  
25 passent très près de photodiodes, il est préférable de blinder ces signaux, particulièrement avec des pixels de capteurs de vision numérique (DVS de l'anglais Digital Vision Sensor).

[0034] La Figure 6 montre en 70 une photodiode fabriquée avec un caisson de type N 72 dans un substrat de type P 80, ce qui correspond à des technologies couramment utilisées. La photodiode ne doit pas être recouverte de métal,  
30 exceptée une connexion 74 qui permet de contacter la photodiode n-well/p-sub au moyen d'une zone plus fortement dopée N+ 73.

- [0035] Entre chaque paire de photodiodes espacées d'une distance  $d$ , il faut faire passer un arrangement de connexions assurant le blindage des photodiodes par rapport aux signaux et alimentations que ces connexions conduisent, comme expliqué ci-dessus. Un arrangement possible est montré à la Figure 6 pour une technologie comportant 6 niveaux de métal. Dans l'exemple donné, en se basant sur une technologie CMOS 0.18  $\mu\text{m}$ , la distance  $d$  entre les centres de deux photodiodes est de 24.4  $\mu\text{m}$  au minimum. Si on attribue seulement 1/3 de cette distance aux canaux de routage, on obtient, à titre d'exemple, des pistes de routage 78 de 6.0  $\mu\text{m}$  de large avec des pistes de blindage 76 de 0.5  $\mu\text{m}$  de large et un espacement de 0.5  $\mu\text{m}$  entre les pistes 76 et 78 (c'est-à-dire plus que le minimum nécessaire pour réduire les capacités de couplage avec le blindage).
- [0036] Dans cet exemple, une fenêtre optique 70 des photodiodes est délimitée par les canaux de routage. Si l'on veut des largeurs de fenêtres optiques constantes, les canaux de routage vont s'élargir proportionnellement à la distance du centre.
- [0037] De manière non limitative, la figure 7 propose de réaliser l'éclairage sur un PCB 40, percé d'un trou pour permettre le passage de l'axe 26 du moteur 25. Sur ce PCB, est bondé un certain nombre de chip-LEDs 41 disposées selon un anneau, et recouvertes d'une couche optique 42 plus ou moins complexe, agencée de manière à homogénéiser la lumière pour l'éclairage du disque 2.
- [0038] Une vue en perspective du capteur est donnée à la Figure 8 afin de mieux apprécier l'arrangement du dispositif disque de codage/capteur d'image.
- [0039] La Figure 7 montre qu'un circuit 50 est directement bondé sur un PCB 30 (de l'anglais Printed Circuit Board), qui comporte lui-même, sur son autre face, un minimum de composants discrets impossible à mettre dans le circuit 50, tels qu'un connecteur, des capacités de découplage et un quartz car, comme on le comprendra ci-après, un tel système nécessite une base de temps précise.
- [0040] Nous rappellerons que l'un des buts de l'invention est de permettre de mesurer des positions angulaires absolues à des vitesses de rotation allant jusqu'à 600'000 tours/min. Lorsque le disque tourne, il y a convolution temporelle du marquage en mouvement pendant le temps d'intégration (qui

résulte en un flou de mouvement). Si le marquage est judicieusement choisi, il est théoriquement possible d'obtenir une image contenant l'information de la position du disque pour autant que le temps d'exposition soit inférieur à une rotation complète du disque. L'exemple le plus trivial est un marquage consistant en un seul point. La trace laissée par le point permet de déterminer le parcours du disque. Cependant, cette méthode ne permet pas d'interpolation et sa résolution est limitée au nombre de pixels effectif sur la circonférence du marquage.

5

[0041] Pour atteindre les vitesses de rotation souhaitées, la solution proposée selon l'invention se base sur deux mesures de positions effectuées sur la même image :

10

- d'une part une mesure approximative qui résiste à un flou de mouvement de l'ordre d'un demi-tour (c'est-à-dire le disque tourne d'un demi-tour pendant le temps d'exposition)

15

- d'autre part une mesure très précise de la position, par un calcul de phase basé sur un marquage périodique, mais qui n'est possible que lorsque le flou de mouvement est fortement réduit.

[0042] A la vitesse maximale de rotation, seule la première mesure est utilisée. En d'autres termes, on accepte que le capteur fournisse une résolution limitée au delà d'une certaine vitesse de rotation. En dessous de cette vitesse de transition, on utilise un signal périodique résultant du marquage pour interpoler la position angulaire par mesure de la phase du marquage en quadrature.

20

[0043] Plus le nombre de périodes  $p$  (ou répétitions d'une forme) sur le disque est important, meilleure est la précision de la mesure de phase du marquage périodique. De préférence, on utilise le nombre maximum de périodes sur toute la circonférence du marquage. C'est grâce à cette grande redondance (moyenne statistique) que la méthode de la mesure de phase en quadrature (QP) permet d'obtenir une grande résolution et une grande précision.

25

[0044] Rappelons qu'une mesure en quadrature s'effectue de la manière suivante. Soit  $D$  la distance entre les centres de 2 repères à laquelle correspond un angle  $\alpha_{\text{period}}$ , l'image du marquage  $I$  est multipliée par un sinus et un cosinus.

30

La phase  $\alpha_p$  (c'est-à-dire la position au multiple d'une période près) se calcule de la manière suivante :

$$\left\{ \begin{array}{l} S = \sum_{i=0}^{pD-1} I(i) \cdot \sin\left(\frac{i \cdot 360}{D}\right) \\ C = \sum_{i=0}^{pD-1} I(i) \cdot \cos\left(\frac{i \cdot 360}{D}\right) \\ \alpha_p = \text{atan2}(S, C) / p \end{array} \right. \quad (1)$$

5 où  $p$  est le nombre de périodes sur le disque, qui est égal au nombre maximal théorique de repères, dans le cas d'une série continue, donné par  $360 / \alpha_{\text{period}}$ , avec  $\text{atan2}(\sin(\alpha), \cos(\alpha)) = \alpha$  pour tout  $\alpha$  dans  $]-\pi ; \pi]$ .

Ainsi, la position  $\alpha_p$  est une valeur dont la variation maximale correspond à l'angle entre deux repères d'identification. La position (angulaire) absolue est  
10 donnée par  $\alpha = k \cdot \frac{360}{p} + \alpha_p$ , où  $k$  est fourni par la mesure approximative de la

position absolue  $\hat{\alpha}$  de la manière suivante :  $k = \arg \min_k \left| k \cdot \frac{360}{p} + \alpha_p - \hat{\alpha} \right|$ .

En pratique, lorsque la mesure de phase est possible, il est parfois plus facile de calculer d'abord la mesure de phase et d'utiliser le résultat pour calculer la position approximative. En effet, cela permet d'aligner un détecteur de  
15 présence ou d'absence de repères sur la position des centres des repères. Cela revient à estimer la valeur  $k$  directement en utilisant le principe de la mesure de position approximative.

[0045] Afin de pouvoir qualifier quantitativement l'invention, il est nécessaire de définir certaines grandeurs. Bien que les vitesses de rotations  $N$  soient  
20 couramment mesurées en tours par minute (1/min), il est plus élégant pour la suite d'utiliser une mesure  $n$  en tours par secondes (1/s) :

$$n \quad [1/s] = \frac{N}{60} \quad [1/min] \quad (2)$$

[0046] Pour que le calcul de phase fonctionne, il suffit que l'image représente un signal périodique, que ce soit un carré, un sinus ou un triangle. Si on prend  
25 une image à l'arrêt, le signal sera carré (sous l'hypothèse implicite que le marquage périodique est fait d'une alternance de barres foncées et claires de même largeur). Lorsque le disque se met à tourner, les flancs du signal

carré s'inclinent et le signal devient trapézoïdal. Lorsque le temps d'exposition  $T_{\text{exp}}$  pour la prise d'image correspond exactement au déplacement d'une demi-période du marquage, on obtient un signal triangulaire d'amplitude maximum. C'est la limite théorique pour l'application de la méthode de mesure de phase en quadrature, car si on augmente encore la vitesse de rotation, l'amplitude du triangle va diminuer, puis passer par des valeurs nulles pour des déplacements égaux à un multiple de la période du marquage (phénomène de battements).

5

10

[0047] Comme on l'a vu plus haut, le moyen de prise d'image est constitué d'un anneau de pixels 11, 21 ou 22 faisant face au marquage. Le nombre de pixels  $N_{\text{pix}}$  définit la résolution de l'image (c'est en fait une image unidimensionnelle de longueur  $N_{\text{pix}}$  représentant la circonférence du marquage). Le pas de quantification angulaire  $\alpha_{\text{pix}}$  en degrés est donc défini par :

15

$$\alpha_{\text{pix}} = \frac{360}{N_{\text{pix}}} \quad (3)$$

[0048] Le marquage est constitué d'un maximum de  $p$  barres radiales de même largeur angulaire  $\alpha_{\text{period}}/2$ . La périodicité angulaire du marquage  $\alpha_{\text{period}}$  en degrés est donc définie par :

$$\alpha_{\text{period}} = \frac{360}{p} \quad (4)$$

20

[0049] Pour simplifier le système et les calculs (qui coûtent du temps et de l'énergie), il est conseillé que le nombre de pixels par période de marquage soit un nombre entier, si possible pair.

25

[0050] Dans notre exemple,  $N_{\text{pix}} = 360$  et  $\alpha_{\text{pix}} = 1$  degré. On rappelle que dans les figures, il n'y a que 180 pixels pour des raisons de lisibilité. Ce choix est bien adapté aux dimensions actuelles des pixels des DVS en technologie CMOS 0.18  $\mu\text{m}$ . Comme on le verra plus loin dans la description des marquages, ce nombre a aussi l'avantage d'être divisible par 3.

[0051] Le nombre de repères  $p$  choisi est 30, ce qui nous donne une résolution  $D$  de 12 pixels par période de marquage.

30

[0052] Compte tenu de la remarque ci-dessus selon laquelle la méthode de mesure de phase en quadrature QP fonctionne encore lorsque le marquage s'est

déplacé d'une demi-période pendant le temps d'exposition  $T_{\text{exp}}$  d'une prise d'image, on peut poser :

$$T_{\text{exp\_max\_QP}} = \frac{1}{2 \cdot n_{\text{max}} \cdot p} \quad (5)$$

5 [0053] Ce qui donne un temps d'exposition maximum admissible pour effectuer la mesure QP  $T_{\text{exp\_max\_QP}} = 1.67 \mu\text{s}$  à la vitesse de 10'000 tours/s ou 600'000 tours/min considérée dans notre exemple. Ce court temps d'exposition est théoriquement possible avec les DVS actuels.

10 [0054] Idéalement, on obtient la plus grande précision dans la mesure de phase avec, à chaque période, un repère occupant la moitié de cette période. Cependant, il faut un moyen robuste de détecter précisément la position absolue du disque. Il est avantageusement proposé d'utiliser un motif comportant une particularité directionnelle, tout en maintenant la plus grande régularité possible.

15 [0055] Il existe plusieurs possibilités de combiner des séries de repères pour rendre identifiable la position absolue du disque 90 sur un tour complet, mais il faut conserver autant que possible une symétrie radiale pour profiter d'une compensation implicite d'une erreur d'alignement des axes dans la mesure de phase en quadrature QP. Avec deux anneaux de marquages, une première solution permettant de satisfaire ces critères est montrée à la  
20 Figure 9.

[0056] Avec ce double marquage comprenant chacun la moitié des repères possibles sur respectivement deux demi-cercles opposés 91 et 92, on a effectivement un tour complet pour effectuer la mesure de phase en quadrature QP. Un double marquage ne tolère qu'un faible désaxage 93  
25 entre le disque 2 et le capteur 50. En effet, le désaxage 93 ne peut pas dépasser la moitié de la différence entre la longueur des photodiodes et la largeur des marquages.

[0057] La compensation implicite du désaxage 93 peut s'expliquer qualitativement en se référant à la partie de droite de la Figure 9. Le désaxage tel que  
30 dessiné est horizontal, selon l'axe des x. Les repères qui se trouvent à droite apparaissent trop étroits par rapport au pas des photodiodes ; on peut aussi dire qu'il y a une déviation en fréquence positif, la fréquence des repères

apparaît trop élevée. L'inverse est vrai pour les repères de gauche, la fréquence des repères apparaît trop faible. Dans les deux cas, il n'y a pas d'erreur de phase, contrairement aux repères du haut et du bas. Si la rotation se fait dans le sens trigonométrique, les repères du haut présentent un retard de phase, alors que les repères du bas présentent une avance de phase. En fait, globalement sur un tour complet, il y a une modulation de la phase dont la somme est globalement nulle. Les maxima de cette modulation de phase ont lieu selon l'axe perpendiculaire au désaxage. A ces endroits les repères sont centrés sur le centre des photodiodes (rayons médian des anneaux de photodiodes) et il n'y a pas de déviation en fréquence.

[0058] La Figure 10 montre l'image « déroulée » d'un anneau de photodiodes pour différentes vitesses de rotation, et illustre le phénomène du flou de mouvement. La première ligne de la figure montre un flou de mouvement maximal (de  $180^\circ$ ), alors que la dernière illustre un flou de mouvement presque imperceptible (de  $1^\circ$ ). L'image de l'autre anneau de photodiodes est similaire mais décalée de  $180^\circ$ . L'abscisse 95 identifie l'index des pixels, qui se confond dans notre exemple avec l'angle de rotation puisque  $N_{\text{pix}} = 360$ . Soit le temps d'exposition maximal pour l'application de la méthode QP  $T_{\text{exp\_max\_QP}} = 1.67 \mu\text{s}$ , donné par la relation (5), avec  $n_{\text{max}} = 10'000$  tours/s et  $p = 30$ . Ce temps d'exposition relativement court est le maximum à ne pas dépasser si on veut appliquer la mesure de phase QP à la vitesse maximale  $n_{\text{max}}$ .

[0059] Avec le marquage proposé, dans les situations où on renonce à la mesure précise de la position, on peut tourner 30 fois plus vite, ou augmenter le temps d'exposition d'un facteur 30. Pour illustrer ce qui se passe prenons un temps d'exposition  $T_{\text{exp\_fix}} = 50 \mu\text{s}$ , qui correspond à un demi tour de rotation du disque à la vitesse  $n_{\text{max}} = 10'000$  tours/s.

[0060] A la Figure 10, l'angle repéré par le chiffre 94 correspond à la rotation du disque effectuée pendant  $T_{\text{exp\_fix}}$ . Le temps d'exposition est fixe et l'intensité lumineuse aussi. A  $180^\circ$ , le disque a fait exactement un demi-tour à la vitesse maximale, la convolution temporelle (c'est-à-dire le flou de mouvement) donne une image en forme de triangle. Si on diminue la vitesse, le triangle se transforme en trapèze, jusqu'à devenir quasi carré lorsque le

déplacement du disque n'est plus que de 12°. Au passage, on constate l'empreinte du marquage périodique, qui diminue d'amplitude avec la vitesse et qui s'annule pour les angles de rotations multiple de 12° = 12 pixels = période des repères.

5 [0061] En dessous d'un déplacement angulaire de 6°, ce qui correspond à une demi-période du marquage, on peut exploiter l'image pour le calcul de phase en quadrature QP.

[0062] Il est à noter que le principe du calcul de phase en quadrature QP peut également être appliqué à la première mesure de position approximative. Il  
10 suffit d'utiliser des signaux sinus-cosinus de période égale à un tour complet du cercle, c'est à dire avec  $D$  égale à la moitié de la circonférence du disque, c'est-à-dire égale à la distance séparant deux séries de repères. Cela revient à considérer la série de repères comme un seul élément de marquage. On peut alors utiliser

$$15 \quad \begin{cases} S = \sum_{i=0}^{mG-1} I(i) \cdot \sin\left(\frac{i \cdot 360}{G}\right) \\ C = \sum_{i=0}^{mG-1} I(i) \cdot \cos\left(\frac{i \cdot 360}{G}\right) \\ \hat{\alpha} = \text{atan2}(S, C) / m \end{cases}$$

où  $m$  est le nombre séries de repères d'identification,  $I$  est l'image du marquage et  $G$  est la distance séparant deux séries de repères.

[0063] Par ailleurs, il est possible d'utiliser des marquages dont les séries de  
20 repères sont disposées sur un seul rayon, ce qui permet de tolérer un plus grand désaxage entre le disque et l'anneau de photodiodes.

[0064] Le marquage 96 sur un seul rayon de la Figure 11 comporte trois séries  
exactement identiques de 5 repères pour un maximum de régularité dans la  
mesure de phase QP. Il est donc nécessaire d'ajouter un marquage de  
25 référence 97 pour identifier la position absolue du disque 2 sur un tour complet. Cependant, comme on peut le constater sur le dessin, ce marquage de référence ne nécessite que 4 photodiodes 54 disposées à 90° l'une de l'autre et inscrites dans un anneau 98. Il est clair que ces 4 photodiodes prennent beaucoup moins de place qu'un second anneau complet de

photodiodes, comme à la Figure 9. De plus, ces 4 photodiodes n'étant utilisées que pour une détection logique (présence ou absence du marquage 97), elles peuvent prendre chacune une forme différente, qui s'adapte à la circuiterie environnante. A titre d'exemple, la Figure 11 montre 2 photodiodes radiales dans les quadrants I et III, une photodiode verticale dans le quadrant II et une photodiode horizontale dans le quadrant IV. Plus généralement, le capteur d'image comprend  $z$  photodiodes régulièrement réparties selon l'anneau 98 situé en regard du marquage de référence, où  $z$  est plus grand ou égal au nombre de séries de repères du marquage 96. Le marquage de référence étant en forme d'arc de cercle, dont l'angle au centre est compris entre  $]360/z$  et  $720/z[$ , les bornes étant exclues pour éviter les indéterminations.

[0065] On constate toutefois que le doublement du désaxage admissible avec le marquage à un seul anneau se fait au détriment de la précision, car on effectue le calcul de phase QP avec la moitié des périodes et des déviations en phase et en fréquences plus élevés.

[0066] La Figure 12 montre l'image « déroulée » de l'anneau de photodiodes pour différentes vitesses de rotation. L'abscisse 95 dénote l'index du pixel, qui se confond dans notre cas avec l'angle de rotation puisque  $N_{\text{pix}} = 360$ . Soit  $T_{\text{exp\_max\_QP}} = 1.67 \mu\text{s}$  donné par la relation (5), avec  $n_{\text{max}} = 10'000$  tours/s et  $p = 30$ . Ce temps d'exposition est le maximum à ne pas dépasser si on veut appliquer la mesure de phase QP à la vitesse maximale  $n_{\text{max}}$ . Cette situation est identique à celle du double marquage.

[0067] Par contre, avec le marquage à un seul anneau, on ne peut que, soit tourner 10 fois plus vite, soit augmenter le temps d'exposition d'un facteur 10. En effet, comparé au double marquage, le temps d'exposition pour la prise d'image ne peut pas dépasser un sixième de tour ou  $60^\circ$ .

[0068] Pour illustrer ce qui se passe, prenons un temps d'exposition fixe 10 fois plus long  $T_{\text{exp\_fix}} = 16.7 \mu\text{s}$ , qui correspond exactement à un sixième de tour de rotation du disque à la vitesse  $n_{\text{max}} = 10'000$  tours/s.

[0069] A la Figure 12, l'angle repéré par le chiffre 94 correspond à la rotation du disque effectuée pendant  $T_{\text{exp\_fix}}$ . Le temps d'exposition est fixe et l'intensité lumineuse aussi. A  $60^\circ$ , le disque a fait exactement un sixième de tour à la

vitesse maximale, la convolution temporelle donne une image en forme de triangle.

[0070] A part le fait qu'il n'est pas possible d'utiliser le signal en deçà d'un sixième tour de rotation du disque, le système se comporte de la même manière que dans le cas du double marquage. A temps d'exposition fixé, le gain en vitesse de rotation est donc trois fois plus faible.

[0071] Dans le but d'éviter de disposer un marquage de référence, on peut modifier quelque peu le marquage de la Figure 11 pour obtenir un élément de référence et le rendre identifiable sur un tour complet. La Figure 13 propose une possibilité simple qui consiste à remplacer une des séries de 5 repères par une série de 6 repères décalés de 180°. Ceci ne modifie pas trop l'équilibre radial nécessaire à la compensation du désaxage, et l'augmentation de 20 % de la largeur du marquage à 6 repères par rapport aux marquages à 5 repères est largement suffisante pour être identifiable de manière robuste.

[0072] La mesure de phase en quadrature QP peut présenter des erreurs à cause des déviations en fréquence lorsqu'on effectue la mesure sur un nombre fini de périodes séparées par des espaces, ce qui est le cas pour les marquages à un seul anneau. Le problème vient du fait qu'en cas de déviation de fréquence, le nombre de périodes du signal n'est plus égal à un nombre entier de la période des signaux sinus et cosinus de référence. Dans le cas du marquage à deux anneaux, grâce à la concaténation des deux demi-tours, on obtient un cercle de 30 marques sans interruption, et le nombre de périodes du marquage est toujours égal au nombre de période des signaux de référence.

[0073] Pour palier ce problème, il est avantageux de réduire progressivement l'amplitude des repères aux extrémités d'une série de repères, comme indiqué sur le disque de droite de la Figure 13. Pour ce faire, un repère a été rajouté à chaque extrémité, et la réduction de largeur des repères s'effectue progressivement sur les deux derniers repères

[0074] Il peut être avantageux, dans le cadre de la présente invention, de fabriquer les disques encodeurs entièrement métalliques, en utilisant des techniques horlogères bien connues. Dans ce cas, il est difficile de faire des repères de

formes compliquées, et le plus simple est de réaliser le marquage à l'aide de trous. A la Figure 14, on a montré deux versions possibles de marquages à trous, le premier étant inspiré du double marquage décrit à la Figure 9, et le second étant inspiré du marquage décrit à la Figure 13. Dans les deux cas, une diminution progressive de l'amplitude des repères est effectuée en utilisant des trous de plus petit diamètre aux extrémités des séries de repères.

[0075] Les figures 14 et 15 montrent deux exemples supplémentaires de marquage pouvant être utilisés selon l'invention. Le marquage de la figure 14 ne comporte qu'une série de repères d'identification, la série étant munie d'un élément de référence permettant de discriminer la position de la série. L'élément de référence peut être réalisé en ayant deux repères consécutifs séparés par un angle différent de  $\alpha_{\text{period}}$ . Sur la figure 15, le marquage comporte une série de repères d'identification, dont l'élément de référence est un contraste dans la couleur des repères. Dans l'exemple proposé, les repères sont divisés en une première moitié de repères consécutifs, réalisés d'une première couleur, et en une deuxième moitié de repères consécutifs, réalisés d'une deuxième couleur.

[0076] Il apparaît dans les exemples ci-dessus, que le principe de mesure est conditionné par le temps d'exposition pour la prise d'image du marquage, dans le sens que ce temps introduit un retard qui se traduit par un angle de rotation différent suivant la vitesse de rotation du disque, angle qui doit être précisément connu pour prédire la position du disque au moment de l'envoi des données. Par conséquent, l'implémentation préférentielle de capteur utilise un temps d'exposition fixe, de valeur précise, et le système nécessite donc une base de temps précise, par exemple un oscillateur à quartz.

[0077] Le temps d'exposition pour la prise d'image étant fixé, il faut un moyen pour assurer que l'image obtenue occupe toute la plage de fonctionnement du capteur d'image afin d'obtenir la plus grande précision. La seule possibilité pour satisfaire cette condition est d'asservir le courant des LEDs pour ajuster l'intensité lumineuse.

[0078] On pourra remarquer qu'une part importante de la consommation du capteur est due à l'éclairage. Il faut cependant préciser que, pour une fréquence de

mesure donnée, c'est-à-dire pour un nombre d'images par seconde donné, le temps d'intégration choisi n'a aucune influence sur cette consommation. En effet, si on diminue le temps d'intégration dans une certaine proportion, il faudra augmenter le courant de LED dans la même proportion. Au niveau des pixels, les photodiodes devront recevoir le même nombre de photons de sorte que le produit « temps d'exposition » fois « intensité lumineuse » est constant.

5  
[0079] En résumé, pour une fréquence de mesure donnée, les seules possibilités de réduire la consommation dévolue à l'éclairage sont l'augmentation du rendement du système d'éclairage (que ce soit celui des LEDs ou des moyens de transmission de la lumière), ou l'augmentation de la sensibilité du capteur d'image.

10  
[0080] La structure du capteur, dont le moyen d'éclairage est fixe par rapport au moyen de capture d'image, et dont la lumière est transmise par transparence, rend possible une calibration globale pour annuler les défauts cumulés des moyens de capture d'image. Pour cela, il suffit de rendre le disque « transparent » en diminuant fortement l'illumination pendant que le disque effectue plusieurs tours à vitesse constante. Dans ce cas, l'image acquise devrait être parfaitement uniforme pour autant que le nombre de tours effectués par le disque soit entier. Cependant, les non-uniformités de l'éclairage, ainsi que les offsets et erreurs de gain des pixels vont produire une image non-uniforme qui contient implicitement l'effet des défauts susmentionnés. Plus précisément, afin de pouvoir effectuer des corrections d'offsets et de gains, il faut acquérir deux images, une à mi-échelle et l'autre à pleine échelle, puis décorrélérer les deux effets pour chacun des pixels afin de calculer les corrections correspondantes.

15  
20  
25  
[0081] Un moyen plus complexe d'effectuer la calibration du capteur, dans le cas où ce dernier doit être fonctionnel en permanence, consiste à mémoriser adaptativement et localement le maximum du signal reçu par chaque pixel, de sorte à reconstituer dynamiquement le profil de l'éclairage.

30  
[0082] D'un point de vue pratique, pour effectuer les corrections en temps réel sur le circuit, sans surcharger le calculateur, il faudra prévoir deux mots de RAM supplémentaires par pixel, un pour stocker l'offset et l'autre pour stocker la

correction de gain, puis effectuer directement l'addition et la multiplication associées à ces corrections, à l'aide d'un circuit câblé, au moment de la lecture de l'image.

[0083] Grâce à la méthode et aux marquages proposés, on peut réaliser des  
5 disques de marquage de petite taille, tout en gardant une précision suffisante dans la détermination de la position angulaire. Cette petite taille du disque de marquage permet d'une part de réaliser un capteur de position angulaire absolue dont les très petites dimensions des éléments permettent de réaliser des capteurs de taille extrêmement réduite, avec très peu de pièces,  
10 notamment sans optique. D'autre part, cette petite taille du disque de marquage permet d'effectuer des mesures à des vitesses de rotation beaucoup plus élevées que les dispositifs de l'état de la technique (600'000 tours par min, contre environ 12'000 tours par min pour les dispositifs connus actuellement). Comme montré dans l'exemple décrit en détail, le capteur est  
15 monté directement sur le moteur. Dans un tel cas, il n'y a pas de pièces d'usure et pas de frottements. En outre, le capteur étant très petit, il peut être monté dans un boîtier plus grand qui comprend un adaptateur pour la fixation sur des moteurs de plus grande taille. L'universalité et les capacités du capteur, grâce à ses performances maximales et son coût réduit, permet de  
20 remplacer toute une gamme de capteurs, grâce à des performances supérieures. Enfin, on notera que le capteur peut être calibré en fonction de l'application finale.

Revendications

1. Dispositif de mesure de la position angulaire d'un rotor comprenant

- un disque de marquage destiné à être monté concentriquement sur le rotor, ledit disque de marquage étant doté d'un marquage formé de repères d'identification régulièrement espacés les uns des autres selon une première période définissant un angle  $\alpha_{\text{period}}$  séparant les centres de deux repères consécutifs, lesdits repères étant disposés concentriquement au disque pour former au moins une série comprenant un élément de référence,
- un capteur d'image doté de photodiodes réparties angulairement pour former au moins un anneau situé, en regard des repères d'identification et susceptible d'acquérir instantanément une image de la totalité desdits repères d'identification,
- des moyens de calculs susceptibles de
  - effectuer une mesure approximative  $\hat{\alpha}$  considérant la position de la série de repères du marquage comme élément caractéristique de la position du disque,
  - effectuer une mesure précise  $\alpha_p$  de la position considérant la périodicité des repères comme élément caractéristique, ladite mesure précise étant obtenue par un calcul de phase en quadrature, selon

$$\left\{ \begin{array}{l} S = \sum_{i=0}^{pD-1} I(i) \cdot \sin\left(\frac{i \cdot 360}{D}\right) \\ C = \sum_{i=0}^{pD-1} I(i) \cdot \cos\left(\frac{i \cdot 360}{D}\right) \\ \alpha_p = \text{atan2}(S, C) / p \end{array} \right.$$

où  $p$  est le nombre de périodes d'identification donné par  $360/\alpha_{\text{period}}$ ,  $I$  est l'image du marquage et  $D$  est la distance en pixels entre les centres de deux repères d'identification d'une même série,

lesdits moyens de calculs étant en outre programmés pour effectuer une mesure approximative et une mesure précise et combiner la mesure approximative et la mesure précise pour obtenir la position angulaire définitive, lorsque ledit disque de marquage effectue un déplacement inférieur à une demi-période du marquage lors de l'acquisition d'une image par le capteur d'images.

5

2. Dispositif selon la revendication 1, caractérisé en ce que les moyens de calculs sont en outre programmés pour n'effectuer qu'une mesure approximative lorsque ledit disque de marquage effectue un déplacement supérieur à une demi-période du marquage lors de l'acquisition d'une image par le capteur d'images, et

10

3. Dispositif selon l'une des revendications 1 et 2, caractérisé en ce que les moyens de calculs sont programmés de manière à effectuer ladite mesure approximative selon un calcul de phase en quadrature

$$\left\{ \begin{array}{l} S = \sum_{i=0}^{mG-1} I(i) \cdot \sin\left(\frac{i \cdot 360}{G}\right) \\ C = \sum_{i=0}^{mG-1} I(i) \cdot \cos\left(\frac{i \cdot 360}{G}\right) \\ \hat{\alpha} = \text{atan2}(S, C) / m \end{array} \right.$$

15

où  $m$  est le nombre séries de repères d'identification,  $I$  est l'image du marquage et  $G$  est la distance séparant deux séries de repères.

4. Dispositif selon l'une des revendications 1 à 3, caractérisé en ce que lesdits repères du disque de marquage sont agencés en une pluralité de séries, lesdites séries étant uniformément réparties angulairement selon une deuxième période différente de la première et séparées par un secteur sans repères.

20

5. Dispositif selon la revendication 4, caractérisé en ce que ledit marquage comprend des séries de repères disposés selon un premier et un deuxième rayons, et ce que le capteur d'image comporte deux anneaux concentriques de photodiodes respectivement agencés en regard des séries de repères disposées selon le premier et le deuxième rayons.

25

6. Dispositif selon la revendication 4, caractérisé en ce que ledit marquage comprend des séries de repères disposés selon un seul premier rayon et un élément de référence, et en ce que le capteur d'image comporte un seul anneau de photodiodes agencé en regard desdites séries de repères.
- 5 7. Dispositif selon la revendication 6, caractérisé en ce que lesdites séries sont identiques et en ce que ledit élément de référence est un marquage de référence ajouté selon un second rayon différent du premier, et en ce que le capteur d'image comprend  $z$  photodiodes régulièrement réparties selon un anneau situé en regard du marquage de référence, le marquage de référence étant en forme d'arc de cercle, dont l'angle au centre est compris entre  $]360/z$  et  $720/z[$ , le nombre  $z$  étant plus grand ou égal au nombre des dites séries.
- 10 8. Dispositif selon la revendication 6, caractérisé en ce que l'élément de référence est une différenciation de l'une des séries de repères par l'ajout ou la suppression de l'un des repères, la répartition angulaire desdites séries ayant pour conséquence le décalage de phase de  $180^\circ$  de la série différenciée.
- 15 9. Dispositif selon la revendication 8, caractérisé en ce que l'amplitude des repères aux extrémités d'une série de repères est réduite progressivement.
10. Dispositif selon l'une des revendications précédentes, caractérisé en ce que les repères sont des marques colorées de manière à présenter un contraste détectables par le capteur d'image.
- 20 11. Dispositif selon l'une des revendications 1 à 10, caractérisé en ce que les repères sont des trous.
12. Dispositif selon l'une des revendications précédentes, dans lequel le ou les anneau(x) de photodiodes sont agencés sur un circuit électronique, caractérisé en ce que le circuit comporte des composants électroniques montés à l'intérieur du plus petit des anneaux, lesdits composants étant connectés avec l'extérieur de l'anneau par une connexion blindée.
- 25 13. Méthode de mesure de la position angulaire d'un rotor muni d'un disque de marquage monté concentriquement sur le rotor, ledit disque de marquage étant doté d'un marquage formé de repères d'identification, régulièrement espacés les uns des autres selon une première période définissant un angle  $\alpha_{\text{period}}$  séparant
- 30

les centres de deux repères consécutifs, lesdits repères étant disposés concentriquement au disque, pour former au moins une série de repères comprenant un élément de référence,

5 caractérisé en ce que la méthode consiste, lorsque ledit disque de marquage effectue un déplacement inférieur à une demi-période du marquage lors de l'acquisition d'une image par le capteur d'images, à effectuer une mesure approximative considérant les séries du marquage comme élément caractéristique de la position du disque et combiner cette mesure approximative avec une mesure précise de la position considérant la périodicité des repères  
10 comme élément caractéristique, ladite mesure précise étant obtenue par un calcul de phase en quadrature, selon

$$\left\{ \begin{array}{l} S = \sum_{i=0}^{pD-1} I(i) \cdot \sin\left(\frac{i \cdot 360}{D}\right) \\ C = \sum_{i=0}^{pD-1} I(i) \cdot \cos\left(\frac{i \cdot 360}{D}\right) \\ \alpha_p = \text{atan2}(S, C) / p \end{array} \right.$$

15 où  $p$  est le nombre de périodes d'identification donné par  $360/\alpha_{\text{period}}$ ,  $I$  est l'image du marquage et  $D$  est la distance en pixels entre les centres de deux repères d'identification d'une même série.

14. Méthode selon la revendication 13, caractérisé en ce qu'elle consiste, en outre, lorsque ledit disque de marquage effectue un déplacement supérieur à une demi-période du marquage lors de l'acquisition d'une image par le capteur d'images, à  
20 n'effectuer qu'une mesure approximative considérant la position de la série de repères comme élément caractéristique de la position du disque.

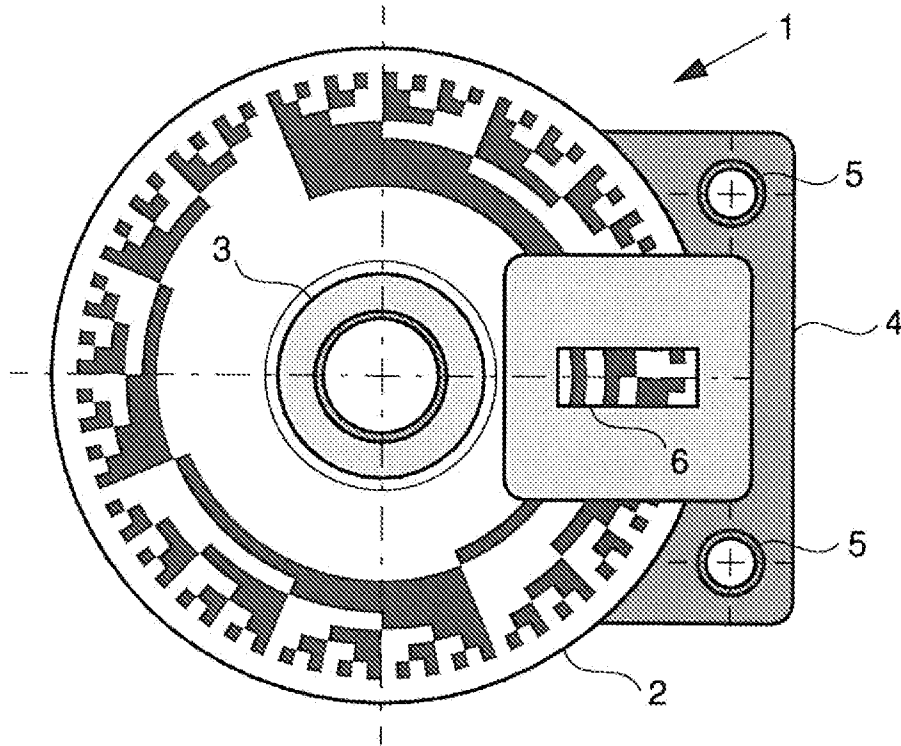


Fig. 1 (Prior Art)

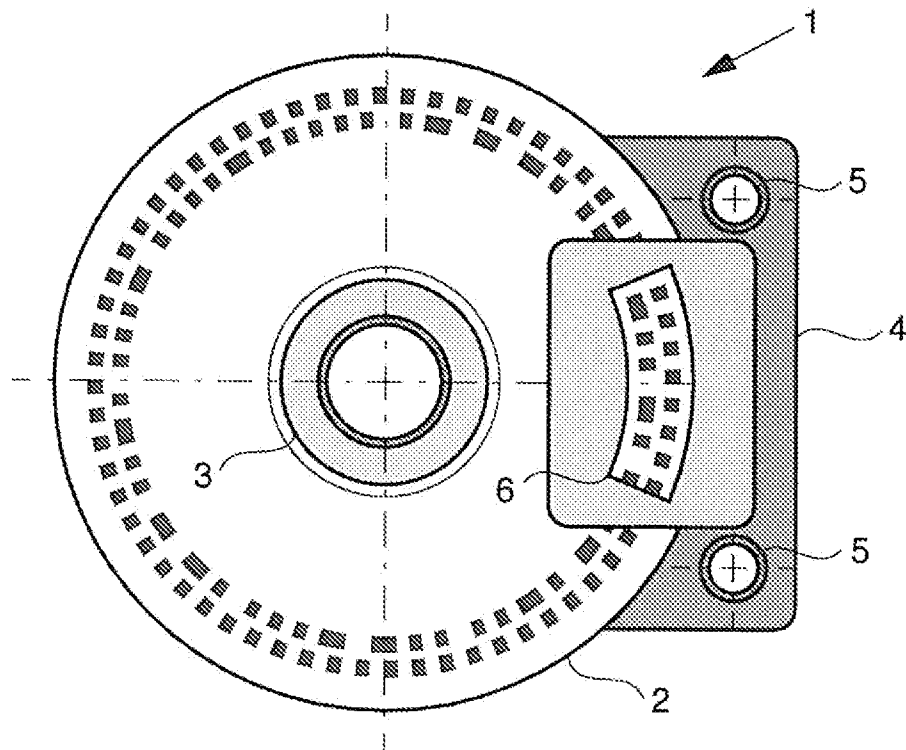


Fig. 2 (Prior Art)

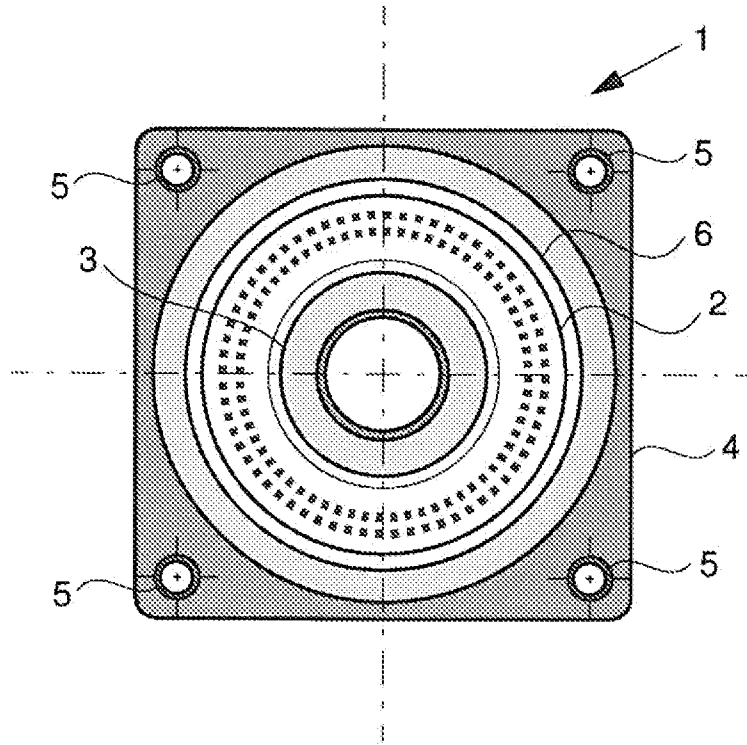


Fig. 3

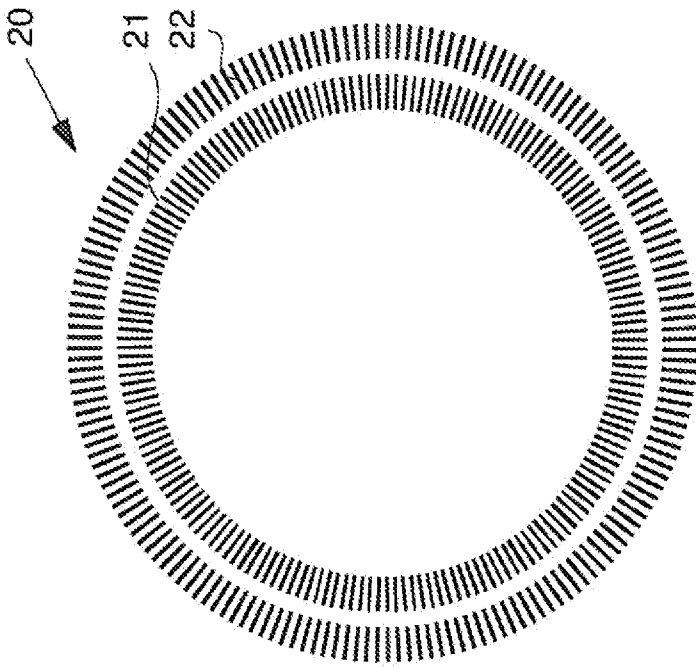


Fig. 4b

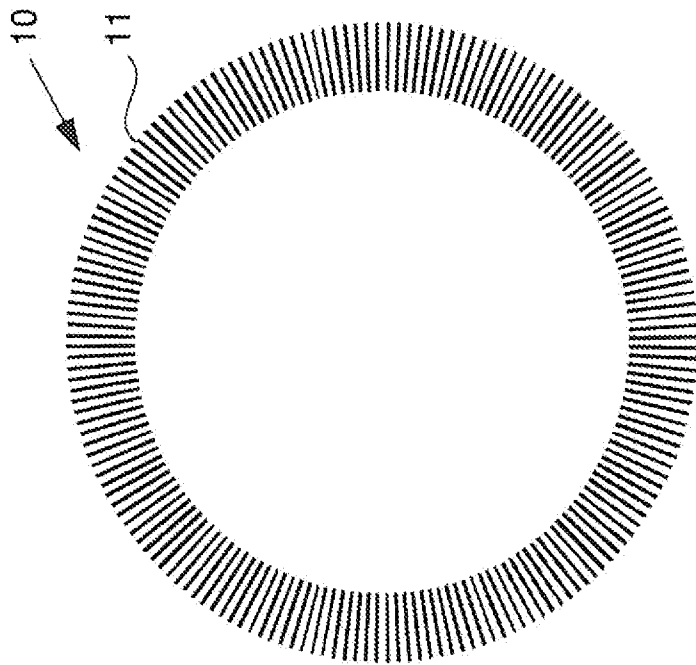


Fig. 4a

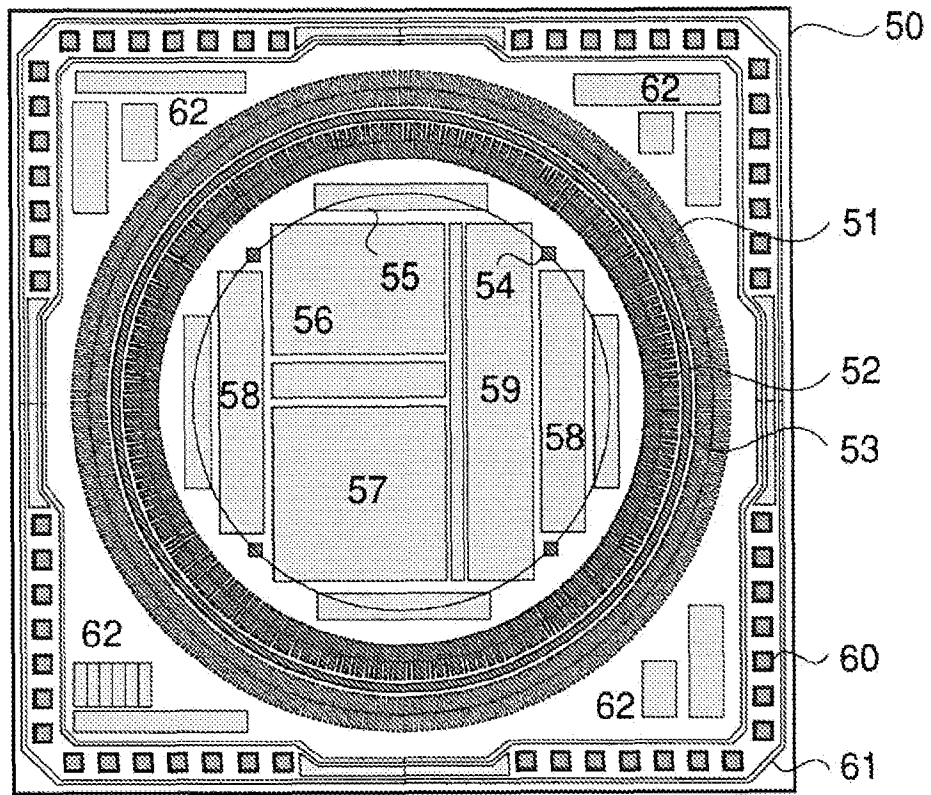


Fig. 5

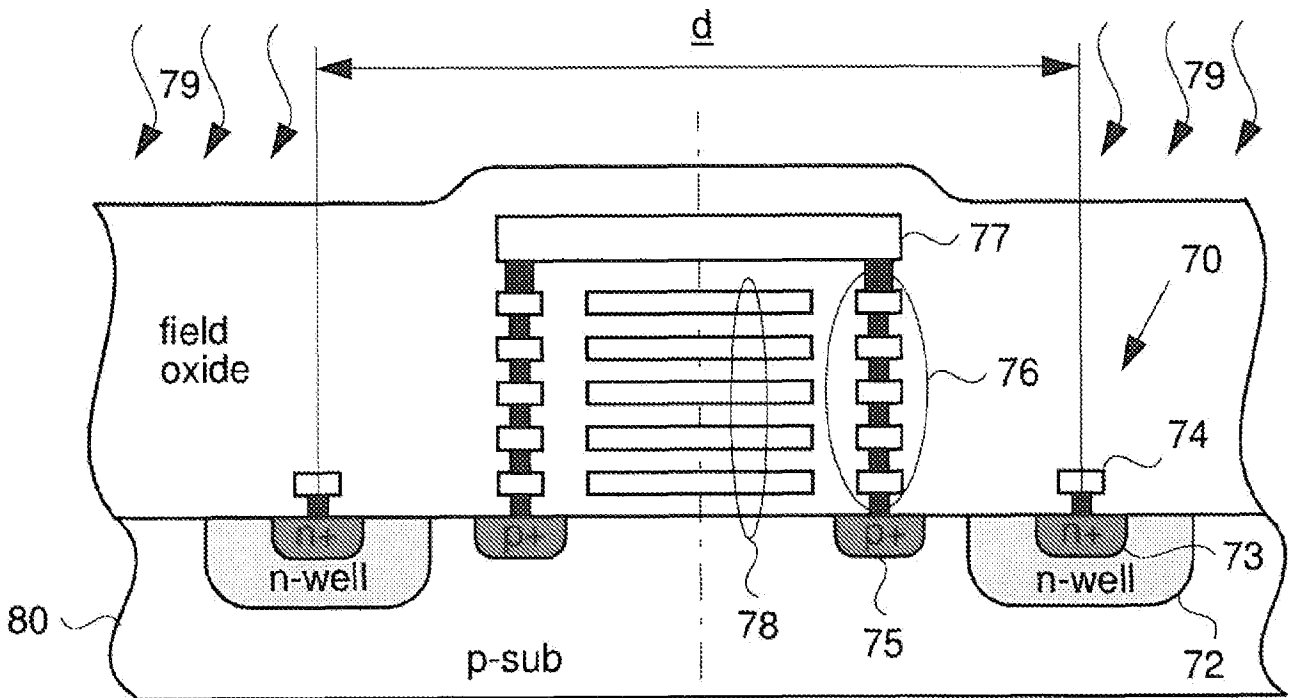


Fig. 6

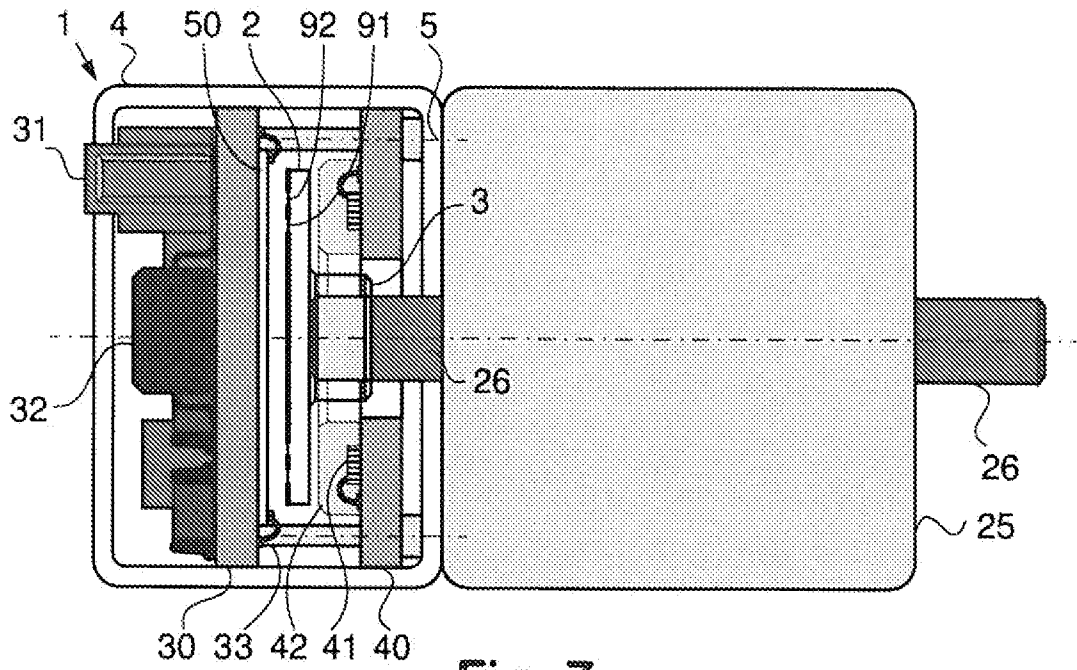


Fig. 7

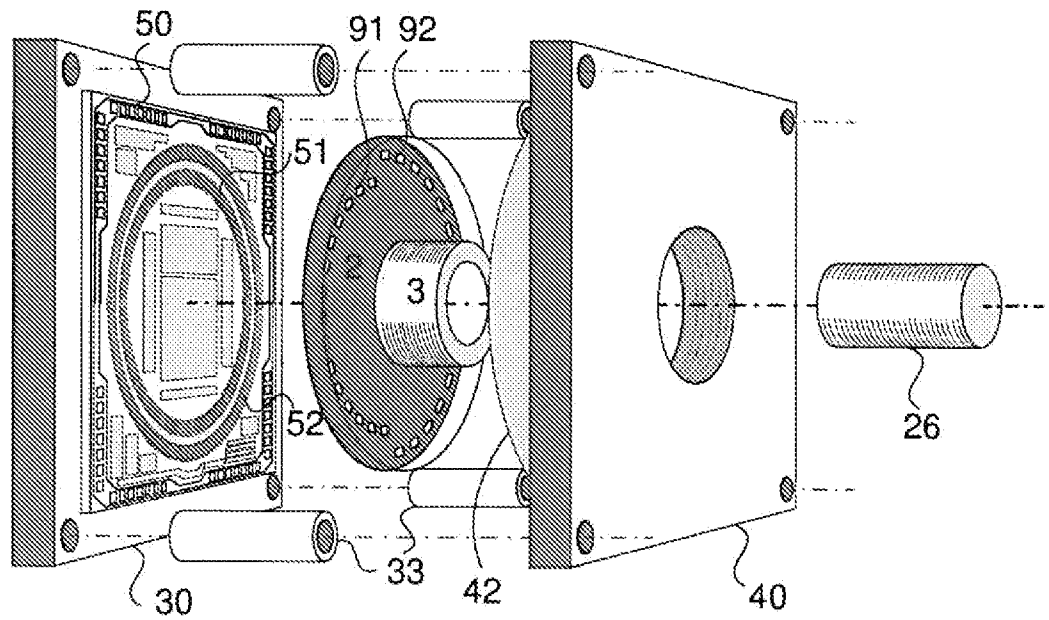


Fig. 8

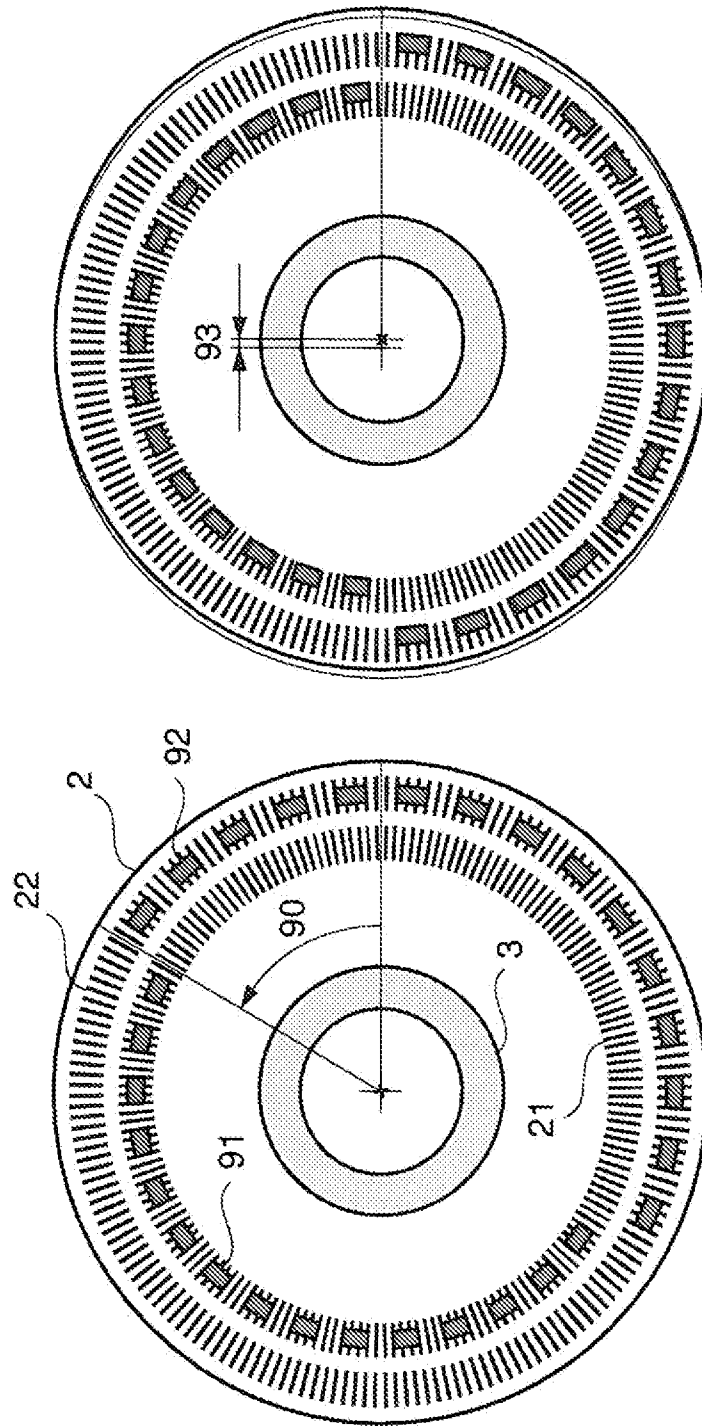


Fig. 9

7/12

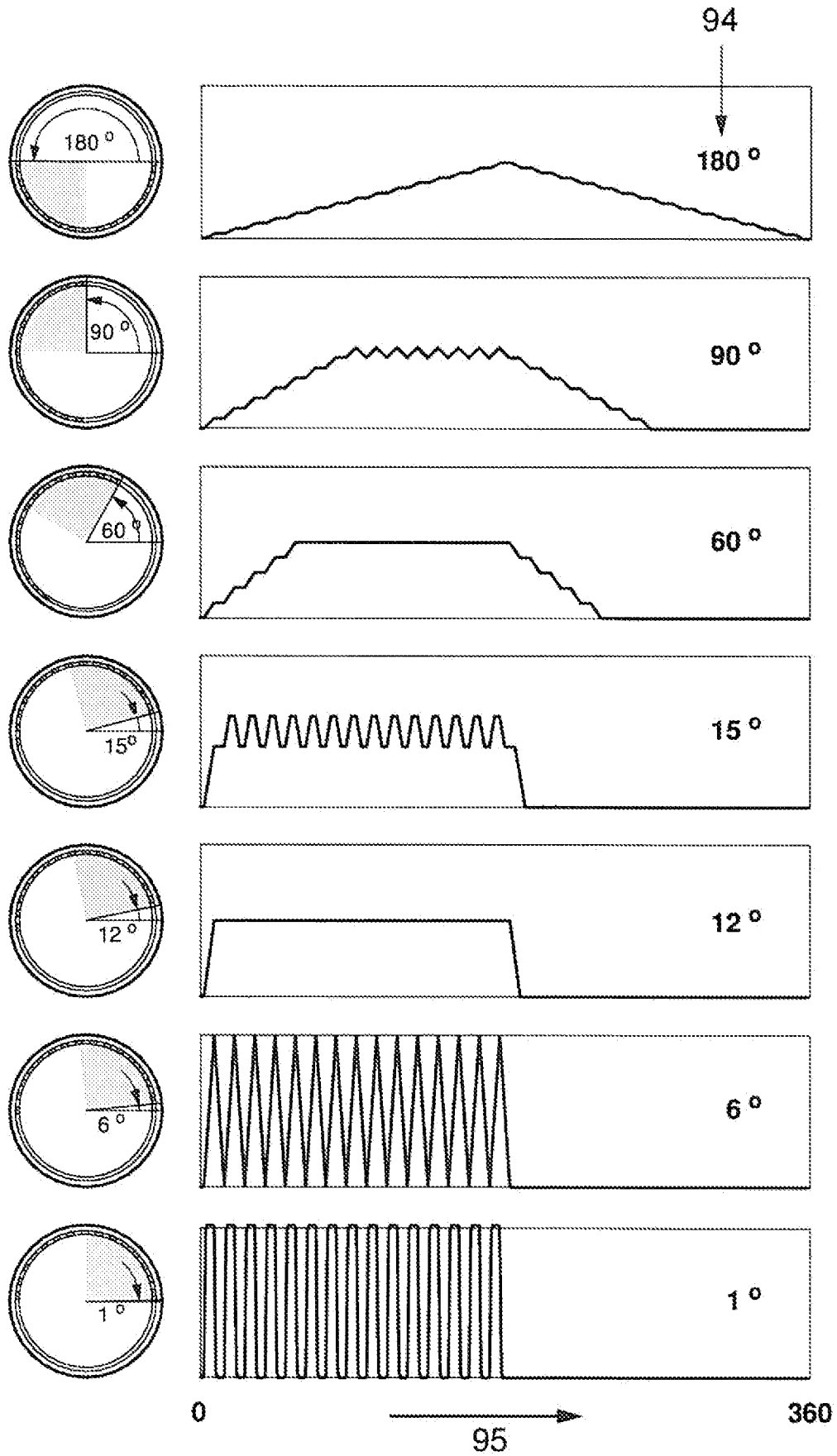


Fig. 10

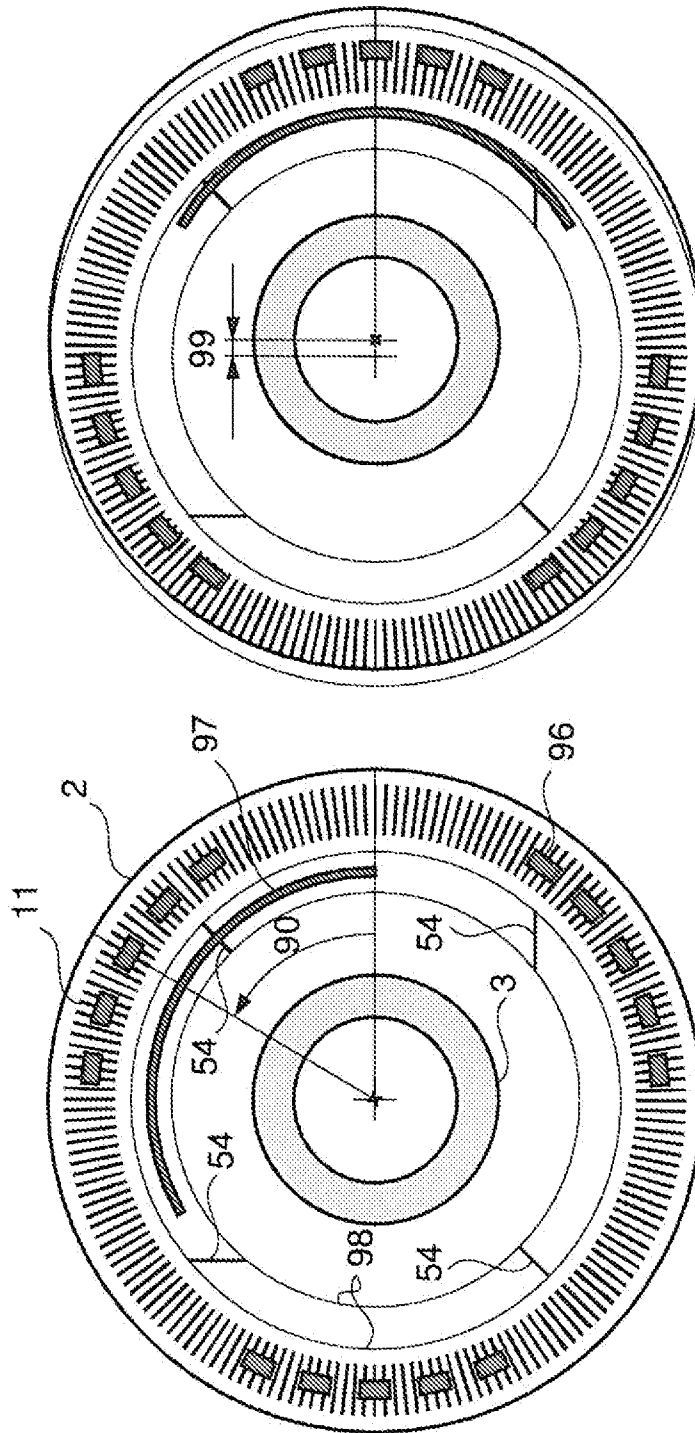


Fig. 11

9/12

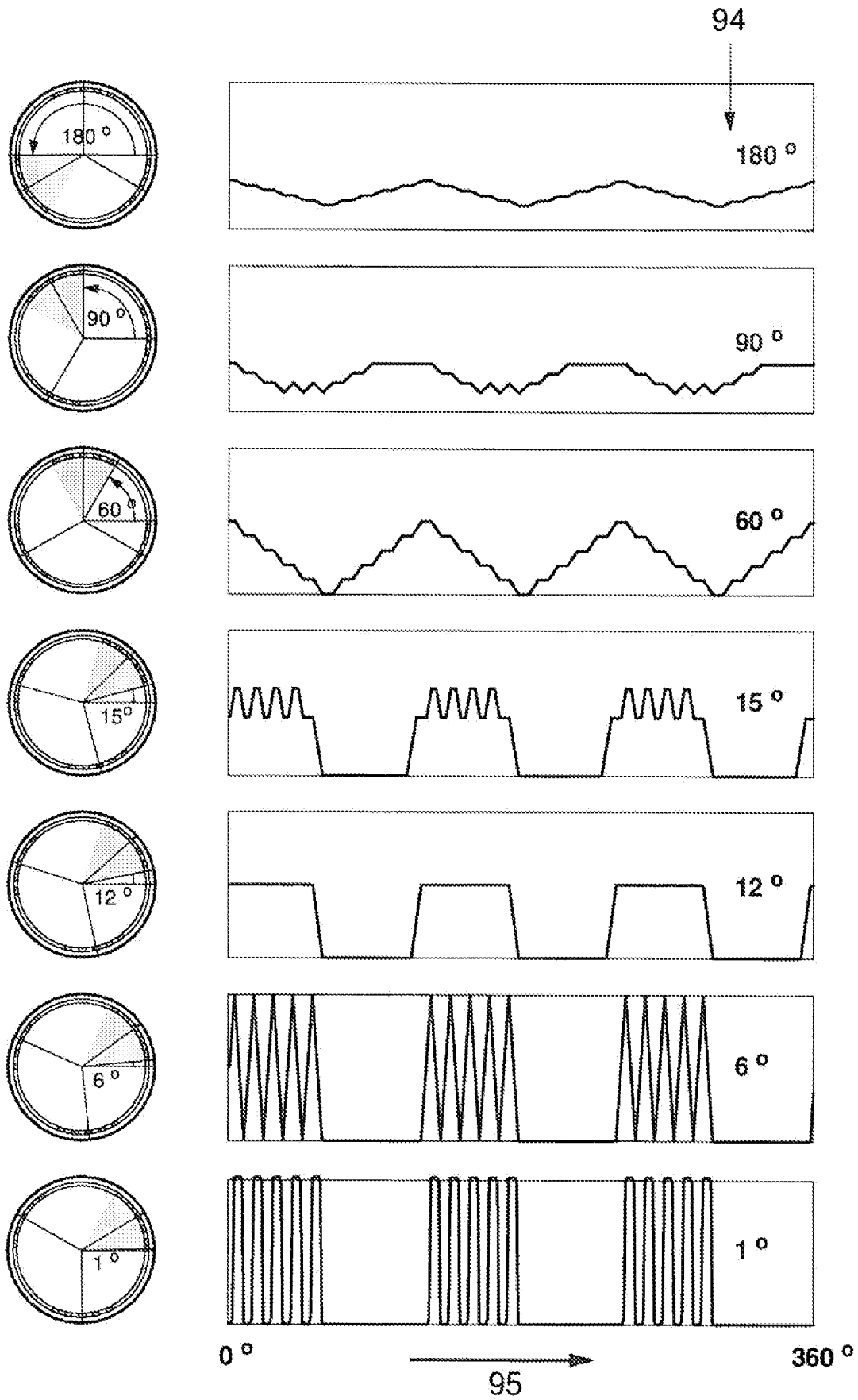


Fig. 12

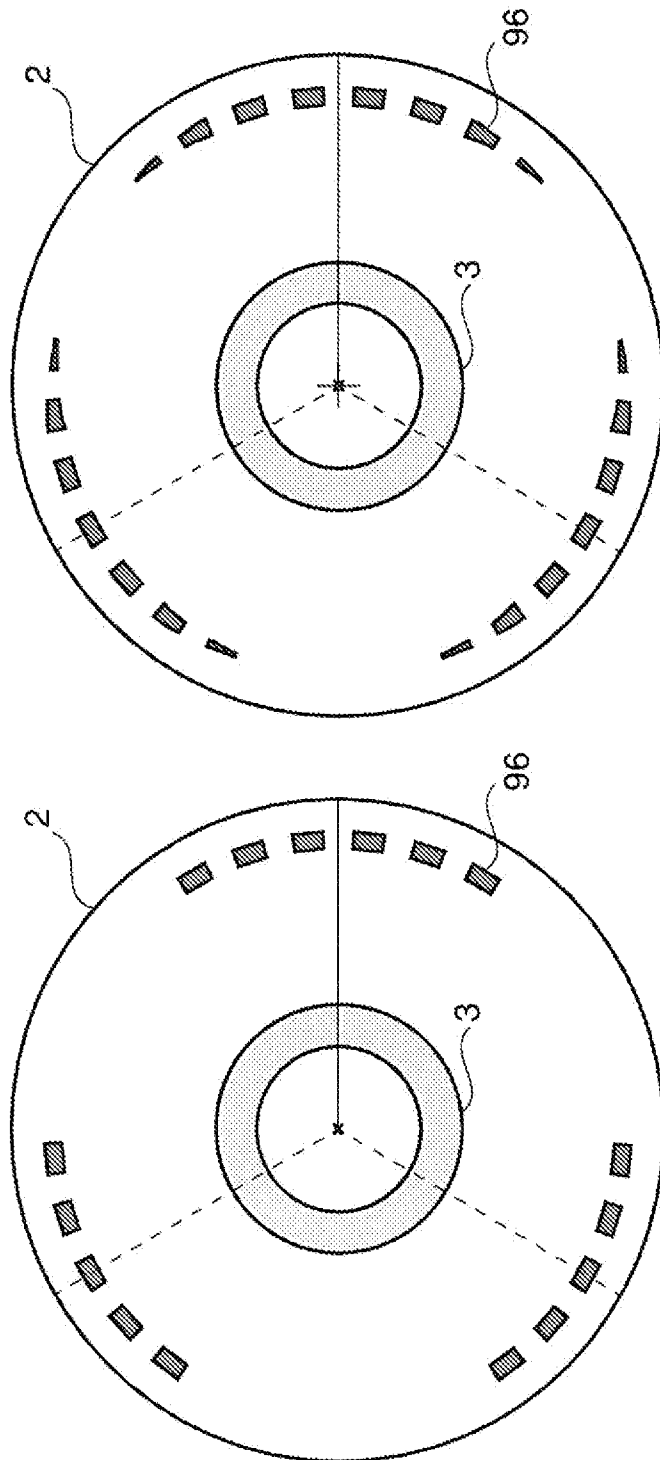


Fig. 13

11/12

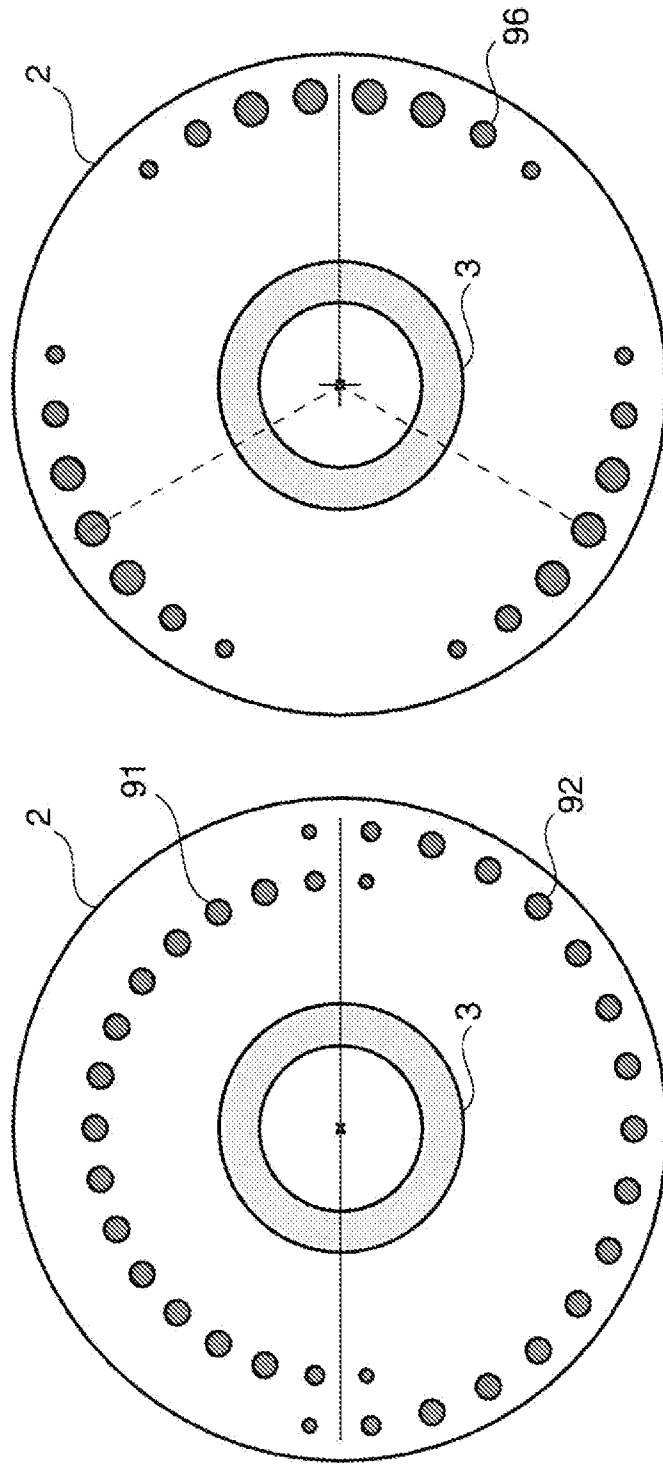


Fig. 14

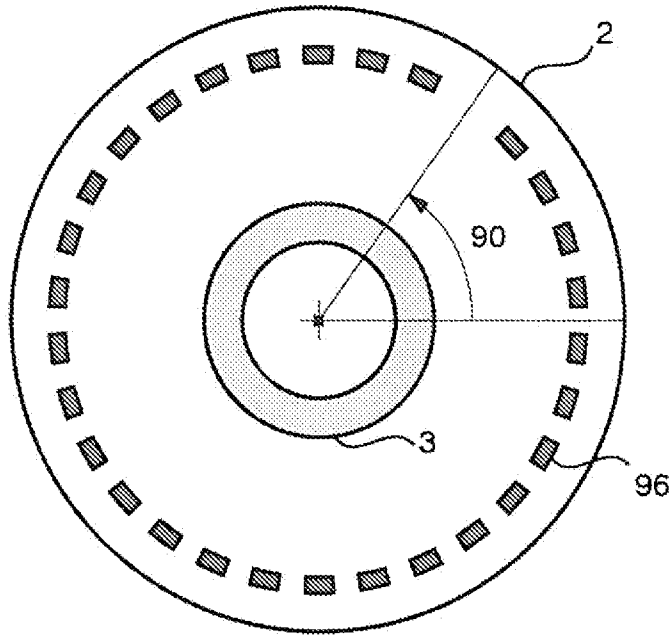


Fig. 15

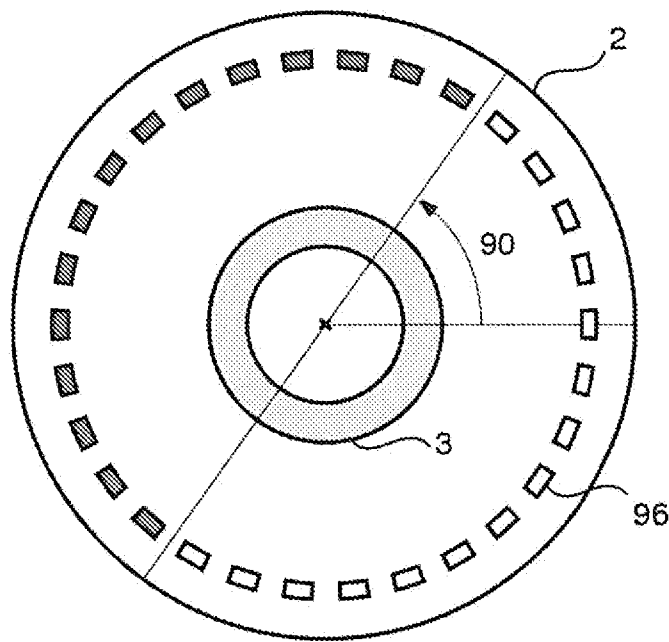


Fig. 16

# INTERNATIONAL SEARCH REPORT

International application No

PCT/EP2010/056585

**A. CLASSIFICATION OF SUBJECT MATTER**  
 INV. G01D5/347  
 ADD.  
 According to International Patent Classification (IPC) or to both national classification and IPC

**B. FIELDS SEARCHED**  
 Minimum documentation searched (classification system followed by classification symbols)  
 G01D

Documentation searched other than minimum documentation to the extent that such documents are included in the fields searched

Electronic data base consulted during the international search (name of data base and, where practical, search terms used)  
 EPO-Internal

**C. DOCUMENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT**

Category*	Citation of document, with indication, where appropriate, of the relevant passages	Relevant to claim No.
A	EP 1 890 113 A1 (LEICA GEOSYSTEMS AG [CH]) 20 February 2008 (2008-02-20) paragraph [0008] - paragraph [0041]; figures 1-4	1-14
A	US 6 528 783 B1 (MORTARA ALESSANDRO [CH] ET AL) 4 March 2003 (2003-03-04) the whole document	1

Further documents are listed in the continuation of Box C.       See patent family annex.

- \* Special categories of cited documents :
- |  |  |
|--|--|
| <p>"A" document defining the general state of the art which is not considered to be of particular relevance</p> <p>"E" earlier document but published on or after the international filing date</p> <p>"L" document which may throw doubts on priority claim(s) or which is cited to establish the publication date of another citation or other special reason (as specified)</p> <p>"O" document referring to an oral disclosure, use, exhibition or other means</p> <p>"P" document published prior to the international filing date but later than the priority date claimed</p> | <p>"T" later document published after the international filing date or priority date and not in conflict with the application but cited to understand the principle or theory underlying the invention</p> <p>"X" document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered novel or cannot be considered to involve an inventive step when the document is taken alone</p> <p>"Y" document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered to involve an inventive step when the document is combined with one or more other such documents, such combination being obvious to a person skilled in the art.</p> <p>"&amp;" document member of the same patent family</p> |
|--|--|

Date of the actual completion of the international search  <b>15 June 2010</b>	Date of mailing of the international search report  <b>28/06/2010</b>
--	---

Name and mailing address of the ISA/ European Patent Office, P.B. 5818 Patentlaan 2 NL - 2280 HV Rijswijk Tel. (+31-70) 340-2040, Fax: (+31-70) 340-3016	Authorized officer  <b>Kallinger, Christian</b>
--	---

# INTERNATIONAL SEARCH REPORT

Information on patent family members

International application No PCT/EP2010/056585
---

Patent document cited in search report	Publication date	Patent family member(s)	Publication date	
EP 1890113	A1	20-02-2008	AU 2007286403 A1	21-02-2008
			AU 2007286424 A1	21-02-2008
			CA 2660369 A1	21-02-2008
			CA 2660999 A1	21-02-2008
			CN 101501455 A	05-08-2009
			CN 101506621 A	12-08-2009
			EP 2052216 A1	29-04-2009
			EP 2052218 A1	29-04-2009
			WO 2008019855 A1	21-02-2008
			WO 2008019876 A1	21-02-2008
			JP 2010501068 T	14-01-2010
			JP 2010501071 T	14-01-2010
US 6528783	B1	04-03-2003	AT 338266 T	15-09-2006
			AU 751166 B2	08-08-2002
			WO 0036377 A1	22-06-2000
			BR 9917044 A	08-01-2002
			CA 2355600 A1	22-06-2000
			CN 1339102 A	06-03-2002
			DE 69933050 T2	14-12-2006
			EP 1147376 A1	24-10-2001
			JP 2002532706 T	02-10-2002
			MX PA01006213 A	04-06-2002

# RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Demande internationale n°

PCT/EP2010/056585

**A. CLASSEMENT DE L'OBJET DE LA DEMANDE**

INV. G01D5/347

ADD.

Selon la classification internationale des brevets (CIB) ou à la fois selon la classification nationale et la CIB

**B. DOMAINES SUR LESQUELS LA RECHERCHE A PORTE**

Documentation minimale consultée (système de classification suivi des symboles de classement)

G01D

Documentation consultée autre que la documentation minimale dans la mesure où ces documents relèvent des domaines sur lesquels a porté la recherche

Base de données électronique consultée au cours de la recherche internationale (nom de la base de données, et si cela est réalisable, termes de recherche utilisés)

EPO-Internal

**C. DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS**

Catégorie*	Identification des documents cités, avec, le cas échéant, l'indication des passages pertinents	no. des revendications visées
A	EP 1 890 113 A1 (LEICA GEOSYSTEMS AG [CH]) 20 février 2008 (2008-02-20) alinéa [0008] - alinéa [0041]; figures 1-4	1-14
A	US 6 528 783 B1 (MORTARA ALESSANDRO [CH] ET AL) 4 mars 2003 (2003-03-04) le document en entier	1

 Voir la suite du cadre C pour la fin de la liste des documents

 Les documents de familles de brevets sont indiqués en annexe

\* Catégories spéciales de documents cités:

"A" document définissant l'état général de la technique, non considéré comme particulièrement pertinent

"E" document antérieur, mais publié à la date de dépôt international ou après cette date

"L" document pouvant jeter un doute sur une revendication de priorité ou cité pour déterminer la date de publication d'une autre citation ou pour une raison spéciale (telle qu'indiquée)

"O" document se référant à une divulgation orale, à un usage, à une exposition ou tous autres moyens

"P" document publié avant la date de dépôt international, mais postérieurement à la date de priorité revendiquée

"T" document ultérieur publié après la date de dépôt international ou la date de priorité et n'appartenant pas à l'état de la technique pertinent, mais cité pour comprendre le principe ou la théorie constituant la base de l'invention

"X" document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme nouvelle ou comme impliquant une activité inventive par rapport au document considéré isolément

"Y" document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme impliquant une activité inventive lorsque le document est associé à un ou plusieurs autres documents de même nature, cette combinaison étant évidente pour une personne du métier

"&amp;" document qui fait partie de la même famille de brevets

Date à laquelle la recherche internationale a été effectivement achevée

15 juin 2010

Date d'expédition du présent rapport de recherche internationale

28/06/2010

Nom et adresse postale de l'administration chargée de la recherche internationale

 Office Européen des Brevets, P.B. 5818 Patentlaan 2  
 NL - 2280 HV Rijswijk  
 Tel. (+31-70) 340-2040,  
 Fax: (+31-70) 340-3016

Fonctionnaire autorisé

Kallinger, Christian

# RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Renseignements relatifs aux membres de familles de brevets

Demande internationale n°

PCT/EP2010/056585

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
EP 1890113	A1	20-02-2008	AU 2007286403 A1	21-02-2008
			AU 2007286424 A1	21-02-2008
			CA 2660369 A1	21-02-2008
			CA 2660999 A1	21-02-2008
			CN 101501455 A	05-08-2009
			CN 101506621 A	12-08-2009
			EP 2052216 A1	29-04-2009
			EP 2052218 A1	29-04-2009
			WO 2008019855 A1	21-02-2008
			WO 2008019876 A1	21-02-2008
			JP 2010501068 T	14-01-2010
			JP 2010501071 T	14-01-2010
			US 6528783	B1
AU 751166 B2	08-08-2002			
WO 0036377 A1	22-06-2000			
BR 9917044 A	08-01-2002			
CA 2355600 A1	22-06-2000			
CN 1339102 A	06-03-2002			
DE 69933050 T2	14-12-2006			
EP 1147376 A1	24-10-2001			
JP 2002532706 T	02-10-2002			
MX PA01006213 A	04-06-2002			